



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T96086
Adresse du site	31, rue Baron Leroy	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (700, 800,900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information	Site de remplacement		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/10/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/11/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/12/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 240°.
Tilts (degrés)	6°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les 3 antennes seront positionnées sur le toit du bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	27.55 (AZ 0 et 90°) 28.85m (AZ 240°)

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

A 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé est compris entre 0-1 V/m



Légende



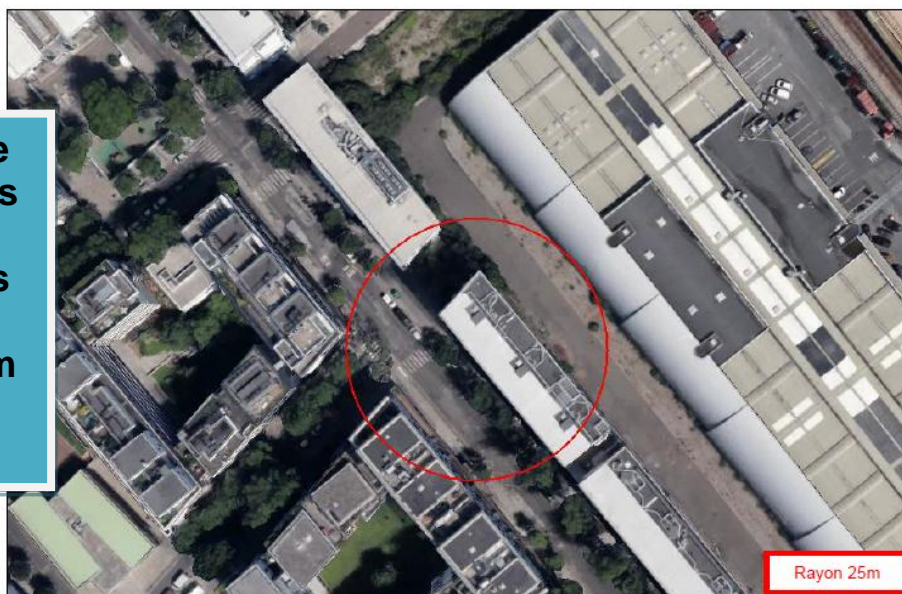
[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Exposition simulée au niveau des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de [100] m

	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Ecole élémentaire	ECOLE PUBLIQUE Primaire	5 rue Gerty Archimède	Inférieur à 1 V/m
2	Accueil de Jeunes enfants	Crèche "Gulliver" association APATE	59-61 rue des Pirogues de Bercy	Inférieur à 1 V/m
3	Accueil de Jeunes enfants	Crèche les petits soleils	28-30 rue Baron Le Roy	Inférieur à 1 V/m

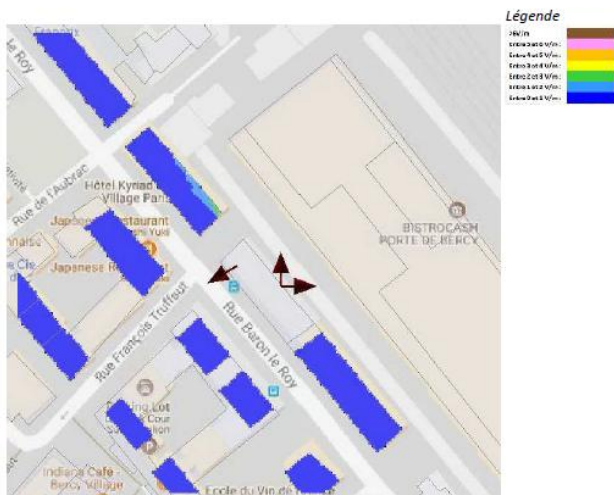
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

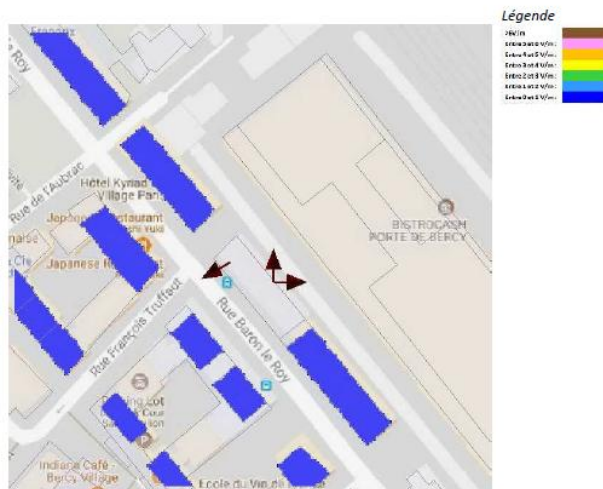
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



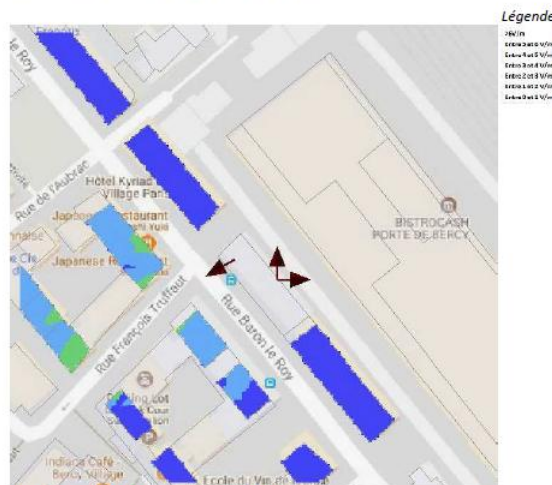
b. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Les niveaux calculés dans les établissements particuliers, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté (détail) :

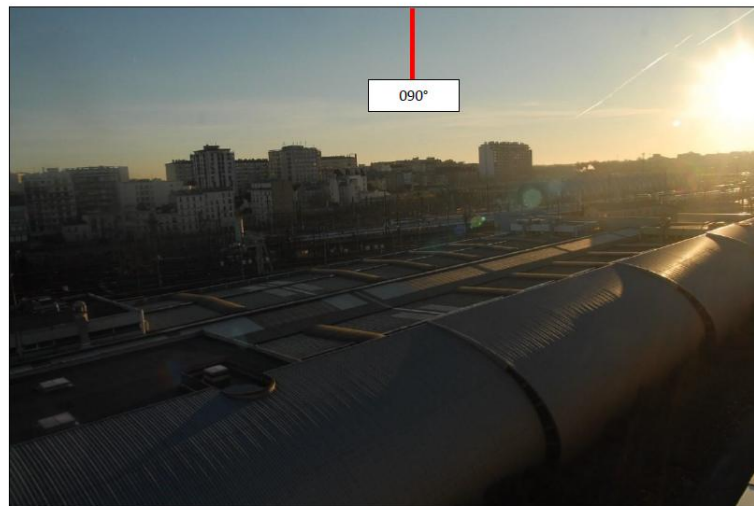


Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

